

Plantation

Qu'est-ce que c'est ?

Une opération de **plantation** consiste à mettre en place des plants provenant de pépinières sur une parcelle préparée à cet effet.



Exemple de plantation : la plantation en fente.

Plantation

A quoi ça sert ?

La plantation assure le renouvellement de la forêt. Elle prépare un peuplement de qualité lorsque la régénération naturelle est absente sur une surface, estimée insuffisante suite à un diagnostic ou inadaptée au contexte écologique ou économique.

Elle diversifie également les essences présentes au sein d'une forêt, dans le respect des conditions environnementales.

Plantation



Débroussaillage avant plantation.

Plants adaptés au milieu forestier.

Contrôle de la qualité des plants lors de leur réception.

Comment la mettre en œuvre ?

Un diagnostic précède toute opération de plantation : nature du terrain, contexte (terre agricole, ambiance forestière), essences et modalités de plantation.

La phase de plantation comprend ensuite certaines ou la totalité des tâches suivantes :

- préparation préalable du terrain (labour, broyage en lignes ou sur surface définie, préparation des trous de plantation, repérage) ;
- fourniture et mise en place des plants ;
- traitements phytosanitaires éventuels ;
- protection contre le gibier, etc.

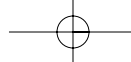
Les plants sont couramment mis en terre suivant deux techniques :

- la terre est creusée localement (nous évitons ainsi le bouleversement des horizons) et le trou formé reçoit le plant. Cette technique est dite **potet travaillé** ;
- la terre est ameublie à la pioche et le plant y est introduit. C'est la technique de **plantation en fente**.

La répartition des plants est possible sous différentes formes : en plein, en bandes ou en petits groupes (**les points d'appuis**).

Les outils utilisés pour ces opérations sont :

pioche, pelle mécanique, planteuse mécanique, canne à planter (pour les pins maritimes).



Mise en place des plants.

Protections individuelles contre le gibier.

Pour un résultat de qualité

On utilisera des plants de provenance certifiée adaptés aux conditions climatiques locales et du sol.

Un contrôle à la réception des plants doit être effectué pour garantir leur conformité et leur qualité. Ils doivent être plantés au plus vite pour préserver la fraîcheur du système racinaire.

Le potet travaillé permet une meilleure implantation racinaire, une élimination efficace de la végétation concurrente et une réduction des coûts des dégagements ultérieurs.

Meilleure période de réalisation

Une plantation s'effectue entre le milieu de l'automne et le tout début du printemps, hors période de gel ou de sécheresse.

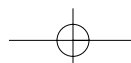
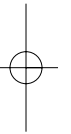
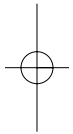
Pour les gros chantiers, prévoir éventuellement la mise en place sur deux saisons pour limiter l'exposition de l'ensemble des plants à des conditions peu favorables à leur reprise.

Les recommandations ONF

- Veiller à adapter la densité de la plantation à l'essence plantée et à la présence de végétation ligneuse autour des plants (**bouillage**). La densité peut également dépendre des conditions d'éligibilité aux subventions.
- Veiller à la conformité avec les documents d'objectifs Natura 2000, les réglementations locales et la loi sur l'eau.
- Tenir compte de l'impact paysager de l'opération. Les techniques de plantation et de protection ont des effets visuels divers, et peuvent donner, dans certains cas, une impression négative d'artificialisation de la forêt.
- Réévaluer le projet de plantation si les conditions de réalisation sont insuffisantes et défavorables à la bonne reprise des plants.

La question du prix

- La décision d'effectuer une plantation doit être mûrement réfléchie: les coûts d'installation puis de suivi des plants peuvent se révéler supérieurs à ceux d'une régénération naturelle. Les risques d'échec sont également plus grands (sécheresse, nuisance du petit et du grand gibier...).
- Le prix de l'opération doit être précisément évalué. Celui-ci dépend de différents facteurs: la surface et l'état du terrain, la technique et la densité de plantation, la présence de végétation concurrente, la pression du gibier... Lorsqu'une protection contre le gibier s'avère indispensable, elle doit être soigneusement étudiée, car elle est coûteuse.



Plantation



Le raccourcissement des racines des plants (habillage) facilite leur mise en place et permet une meilleure implantation.

Les plants peuvent être stockés de différentes manières. Ici en jauge.

Le transport des plants doit être fait de manière à protéger le système racinaire.

La garantie de reprise des plantations de production

Les travaux de fourniture et de mise en place de plants bénéficieront en général d'un délai de garantie correspondant à une période de végétation. Les conditions de la mise en œuvre de cette garantie doivent être clairement définies au départ.

Le taux de garantie de reprise des plants pour les peuplements de production est en général de **80 %**. Cette garantie ne s'applique pas pour les dégâts causés par des conditions climatiques exceptionnelles, des inondations, des incendies, des attaques d'animaux prédateurs ou parasites...

En cas de reprise insuffisante du fait de l'entrepreneur, ce dernier est généralement tenu de procéder, à ses frais au regarni des plantations, à hauteur de 80 % minimum de la densité initiale de plantation.